

Les trois fondements Cours n°8

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge auprès de Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions ; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare, personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Moḥammad (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) est Son serviteur et Son Messager.

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

« Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission ».

[Âli 'Imrân, 102]

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

« Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement ».

[An-Nisâ, 1]

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite ».

[Al-Aḥzâb, 70-71]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidée est la guidée de Moḥammad (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ). Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la religion), et toutes les choses inventées (dans la religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit :

Allah Le Très-Haut n'agrée pas qu'on Lui associe quelqu'un dans l'adoration

La deuxième affaire : Allah n'agrée pas qu'on Lui associe quelqu'un dans l'adoration

EXPLICATION :

Cette affaire a trait à la première affaire car la première était la mise en évidence de l'obligation d'adorer Allah et de suivre le Messenger (صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) et c'est le sens des deux attestations de foi : le sens de l'attestation que nul n'est en droit d'être adoré à part Allah et le sens de l'attestation que Moḥammad est le Messenger d'Allah (صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ).

La deuxième affaire : Si l'association se mélange à l'adoration, l'adoration n'est pas acceptée car il faut absolument que l'adoration soit sincère pour Allah Seul Exalté soit-Il.

Donc quiconque adore Allah et adore autre que Lui avec Lui, son adoration est vaine et sa présence est comme son absence car l'adoration n'est utile qu'avec la sincérité et l'unicité. Si l'association se mélange à elle, alors l'adoration est corrompue comme Allah l'a dit (et dont la traduction du sens est) : « **En effet, il t'a été révélé, ainsi qu'à ceux qui t'ont précédé: « Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine; et tu seras très certainement du nombre des perdants »** » {Az-Zoumar, 65}.

Et Allah dit (ce dont la traduction est) : « **Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain** » {Al-An'âm, 88}.

L'adoration n'est donc appelée adoration qu'avec l'unicité comme la prière n'est appelée prière qu'avec la purification et donc si l'association se mélange à l'adoration, elle la corrompt comme la prière est corrompue et annulée par l'une des choses qui annulent les ablutions. C'est pour cette raison qu'Allah a regroupé dans beaucoup de versets entre l'ordre de L'adorer et l'interdiction de Lui associer.

Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction est) : « **Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé** » {An-Nisâ, 36}.

Et Il dit (ce dont la traduction est) : « **Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif** » {Al-Bayyinah, 5}.

Et Il dit Exalté soit-Il (ce dont la traduction est) : « **Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messenger à qui Nous n'ayons révélé : « Point de divinité adorée avec vérité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc** » » {Al-Anbiyâ, 25}.

Sa parole Exalté soit-Il "**Point de divinité adorée avec vérité en dehors de Moi**" comporte deux choses :

La négation de l'association et l'affirmation de l'adoration à Allah Seul Exalté soit-Il.

Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction est) : « **Et ton Seigneur a décrété : « N'adorez que Lui » »** {Al-Isrâ, 33}. « **Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messenger, [pour leur dire] : « Adorez Allah et écarter-vous du Tâghout » »** {An-Nahl, 36}.

Allah Le Très-Haut a joint l'adoration d'Allah et le fait de s'écarter du Tâghout car l'adoration ne peut être une adoration qu'en s'écartant du Tâghout qui est l'association à Allah.

Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction est) : « **Donc, quiconque mécroit au Rebelle tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser** » {Al-Baqarah, 256}.

La foi en Allah ne peut suffire qu'avec le fait de mécroire au Tâghout sinon les polythéistes croient en Allah mais ils Lui donnent des associés. Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction est) : « **Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah, qu'en lui donnant des associés** » {Yousouf, 106}.

Allah Exalté soit-Il a clarifié qu'ils ont une foi en Allah mais qu'ils la corrompent par l'association et nous cherchons refuge auprès d'Allah contre cela.

Ceci est le sens de la parole du cheikh que quiconque adore Allah et obéit au Messenger (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) n'associe rien à Allah car Allah n'agrée pas qu'on Lui associe quelqu'un avec Lui dans son adoration.

Le Messenger (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) rapporte qu'Allah Le Très-Haut a dit : « **Je suis Celui qui Se passe le plus d'associés ; quiconque accomplit une action dans laquelle il M'a associé autre que Moi, Je le délaisse lui et son association** » ^[1].

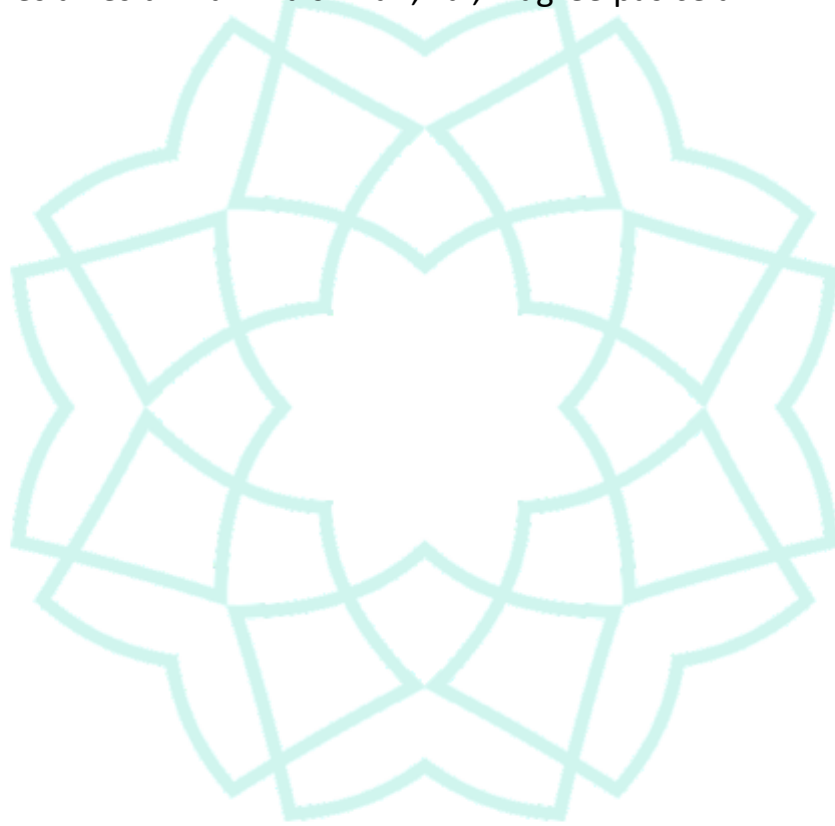
Il y a des gens qui prient, attestent que nul n'est en droit d'être adoré en dehors d'Allah et que Moḥammad est le Messenger d'Allah (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) et multiplient ces témoignages de foi et jeûnent et accomplissent le pèlerinage mais ils invoquent les mausolées et adorent Al-Ḥasan et Al-Ḥusayn et Al-Badawî et untel et untel et implorent le secours aux morts, ceux-là leur adoration est vaine car ils associent à Allah Le Très-Haut et mélangent l'association à l'adoration. Leurs actes sont donc caduques et vains jusqu'à ce qu'ils adorent Allah Seul Exalté soit-Il et qu'ils Lui vouent une adoration exclusive et qu'ils délaissent l'adoration d'autre que Lui.

¹ Rapporté par Mouslim d'après le ḥadīth d'Abou Hourayrah qu'Allah l'agrée.

Sinon, ils ne sont sur rien du tout et il est obligatoire de prêter attention à cela car Allah Le Très-Haut n'agrée pas qu'on Lui associe dans l'adoration quelqu'un et ce qui que ce soit.

Il n'agrée pas que Lui soit associé quelqu'un qui que ce soit et ce afin que quelqu'un ne vienne pas dire : "Moi, je prends les alliés d'Allah et les vertueux et les bons comme intermédiaires. Moi, je n'adore pas les idoles ni les statues comme ils le faisaient durant la période préislamique. Moi, je ne prends ceux-là que comme intermédiaires et je ne les adore pas".

Nous lui répondons : "Cette parole est une parole de la période préislamique. Ils les ont pris comme intermédiaires auprès d'Allah car ils sont vertueux et des alliés parmi les alliés d'Allah mais Allah, Lui, n'agrée pas cela".



Ni Ange rapproché ni Prophète envoyé

EXPLICATION :

Sa parole "Ni Ange rapproché ni Prophète envoyé" : L'Ange rapproché est le meilleur des Anges à l'exemple de Jibrîl (Gabriel) -que les Salutations d'Allah soient sur lui- et des Anges qui portent Le Trône et de ceux autour ainsi que des Anges rapprochés d'Allah Exalté soit-Il.

Malgré leur proximité d'Allah Le Très-Haut et la proximité de l'adoration et du rang auprès d'Allah, si quelqu'un venait à les associer à Allah dans l'adoration Allah n'agrée pas que Lui soit associé un Ange rapproché ni un Prophète envoyé comme Moḥammad, ʾĪsâ (Jésus), Nouḥ (Noé), Ibrâhîm (Abraham) les Messagers ^[2] dotés de résolution; Allah n'agrée pas que Lui soit associé qui que ce soit et même si c'est le meilleur des Anges et même si c'est le meilleur des gens.

Donc, Allah n'agrée pas que Lui soit associé quelqu'un parmi les Anges ni parmi les Messagers, qu'en est-il alors d'autres qu'eux parmi les alliés et les vertueux ?! Ceux en dehors des Anges et des Messagers, à plus forte raison Allah n'agrée pas qu'ils Lui soient associés avec Lui dans l'adoration.

Ceci est une réfutation à l'encontre de ceux qui prétendent prendre les vertueux et les alliés d'Allah comme intermédiaires auprès d'Allah afin qu'ils les rapprochent d'avantage d'Allah comme les gens de la période préislamique disaient : « **Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah** » {AZ-Zoumar, 3}.

Sinon, ils croyaient que ceux-là ne créent pas et n'accordent pas la subsistance et qu'ils ne détiennent ni mort ni vie ni résurrection mais leur intention n'était que de les prendre comme intermédiaires entre eux et Allah Le Très-Haut et c'est pour cela qu'ils leur ont voué de l'adoration afin de se rapprocher d'eux, ils ont offert des sacrifices aux tombes et ils ont fait des vœux pieux pour les tombes et ils ont imploré le secours en situation de détresse des morts et ils les ont appelés.

² N.d.t : Le cinquième est Mousâ (Moïse). Voir sourate Al-Aḥzâb v.7.

Et la preuve de cela est la parole d'Allah (dont la traduction du sens est) :
« **Les mosquées sont consacrées à Allah, n'invoquez donc personne avec Allah** » {Al-Djinn, 18}.

EXPLICATION :

Allah n'agrée pas qu'on Lui associe qui que ce soit et cela est explicite dans le Coran et dans la Sounnah et clair à toute personne qui raisonne et médite et rejette l'imitation aveugle et n'allègue pas d'excuse fausse et prête attention pour sa propre personne.

La preuve qu'Allah n'agrée pas qu'on Lui associe qui que ce soit avec Lui dans l'adoration est Sa parole (dont la traduction du sens est) : (dont la traduction du sens est) : « **Les mosquées sont consacrées à Allah, n'invoquez donc personne avec Allah** » {Al-Djinn, 18}.

Les mosquées sont les demeures consacrées à Allah et ce sont les endroits consacrés à la prière et ce sont les endroits les plus aimés par Allah et ce sont des demeures qu'Allah a permis que l'on élève et où Son Nom est évoqué.

Il est obligatoire que ces mosquées soient des endroits d'adoration d'Allah Seul et que ne s'y passe rien pour autre qu'Allah et donc il n'est pas permis d'y construire des tombes ni des mausolées car le Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a maudit celui qui fait cela et il a informé que c'est l'action des juifs et des chrétiens et il nous a interdit cela à la fin de sa vie alors qu'il était en agonie en disant : « N'est-ce pas que ceux qui vous ont précédés prenaient les tombes de leurs prophètes comme mosquées (endroits de prière), ne prenez pas les tombes comme mosquées (endroits de prière) car je vous l'interdit »^[3].

Et il (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a dit : « **Que la malédiction d'Allah soit sur les juifs et les chrétiens ! Ils ont pris les tombes de leurs prophètes comme mosquées (endroits de prière)** »^[4].

Il est obligatoire de purifier les mosquées des traces de l'association à Allah et de l'idolâtrie et qu'elles ne soient pas construites sur des tombes et que les morts n'y soient pas enterrés après leur construction mais au contraire qu'elles soient des endroits d'adoration à Allah et dans lesquels la prière est établie et dans lesquels Son Nom est évoqué et dans lesquels le Coran est récité et dans lesquels sont établies des leçons bénéfiques et dans lesquels les gens peuvent pratiquer la retraite rituelle (i'tikâf), voilà donc le rôle des mosquées.

³ Rapporté par Mouslim n°532 d'après le hadîth de Joundoub bin 'Abdillâh Al-Bajalî qu'Allah l'agrée.

⁴ Rapporté par Al-Boukhârî n°435 et 436 et Mouslim n°531 d'après le hadîth de 'Âichah et d'Ibn 'Abbâs qu'Allah les agrée.

Quant à ce qu'y soit placé des idoles qui sont adorées en dehors d'Allah, ce ne sont pas des mosquées mais des lieux d'association à Allah et ce même si les gens de ces endroits les appellent mosquées car Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) : « **Les mosquées sont consacrées à Allah** » {Al-Djinn, 18}. C'est-à-dire pas à autre que Lui.

Aussi car les mosquées sont des lieux de rassemblement des gens et de rencontre et donc il est obligatoire qu'elles soient pures de toute association à Allah et de toute innovation religieuse et de toute superstition car les gens y apprennent la science et l'adoration.

S'ils trouvent quoi que ce soit dans les mosquées en termes d'association à Allah et de superstitions, ils en seront influencés et le diffuseront sur Terre.

Il est donc obligatoire que les mosquées soient pures de toute association à Allah et la plus importante est la Mosquée sacrée comme Allah a ordonné de la purifier dans Sa parole (dont la traduction du sens est) : « **Et quand Nous indiquâmes pour Abraham le lieu de la Maison (La Ka'ba) [en lui disant]: « Ne M'associe rien; et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour, pour ceux qui s'y tiennent debout et pour ceux qui s'y inclinent et se prosternent »** » {Al-Hajj, 26}. Purifie-la de quoi ? Purifie-la de l'association à Allah et des innovations religieuses et des superstitions et aussi de la purifier des impuretés et des saletés.

Dons Sa parole (dont la traduction du sens est) :

« **n'invoquez donc personne** » Le particule lâ est une particule d'interdiction. La lettre noun du verbe tad'ouna (invoquez) est tombée en raison du jazm causé par la particule d'interdiction lâ.

Donc - Ô gens ! – n'invoquez personne avec Allah et n'implorez le secours de personne avec Allah comme de dire par exemple "Ô Allah ! Ô Moḥammad !" "Ô Allah ! Ô 'Abdel-Qâdir" ou de dire "Ô 'Abdel-Qâdir !" "Ô Moḥammad !" ou toute formule similaire car Allah n'agrée pas cela et ne l'accepte pas.

Sa parole Exalté soit-Il (dont la traduction du sens est) : « Personne » : C'est un indéfini dans le fil d'une interdiction et donc cela englobe tout le monde sans aucune exception, ni Ange rapproché, ni Prophète envoyé, ni statue, ni idole, ni tombe, ni cheikh, ni allié d'Allah, ni vivant, ni mort ou quoi que ce soit d'autre.

Cela englobe donc tout ce qui est invoqué en dehors d'Allah : « n'invoquez donc personne avec Allah ». Ce verset indique donc que l'adoration n'est utile qu'avec l'unicité et que si l'association se mélange à l'adoration alors elle est vaine et devient un malheur pour celui qui la commet.

Puis Sa parole Exalté soit-Il (dont la traduction du sens est) : « **Les mosquées sont consacrées à Allah** » : Il est obligatoire que les mosquées soient construites avec une intention sincère et que l'intention dans leur construction ne soit pas l'ostentation ni la postérité de la réputation comme il est dit, ni qu'elles soient des vestiges islamiques, tout ceci est vain.

Les mosquées sont construites pour l'adoration et avec pour intention l'adoration et l'intention doit y être sincère pour Allah Le Très-Haut et de même elles doivent être construites au moyen de fonds bons et licites et pas de fonds illicites car elles sont pour Allah Le Très-Haut : « **Allah n'accepte que ce qui est bon** » ^[5].

Les mosquées sont donc construites avec des dons licites et l'intention dans leur construction doit être sincère pour Allah Seul et qu'on ne cherche pas l'éloge des gens par leur construction ou la postérité de la réputation ou l'ostentation car la construction des mosquées est une adoration et l'adoration doit être sincère pour Allah Seul Exalté soit-Il.



⁵ Rapporté par Mouslim n°1015 d'après le hadîth d'Abou Hourayrah qu'Allah l'agrée.